

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION MODIFICATIVE N° 1
(Vote de crédits)

Date de convocation :	09/12/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	28	Pour :	28
Nombre de membres présents :	21	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	28	Abstention :	0

L'an 2024, le 16 décembre, à 18 heures, à la salle des fêtes de Courçais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Jean-Elie CHABROL

Présents : M. ABRANOWITCH Stéphane, M. BOURICAT Gérard, M. CHABROL Jean-Elie, M. CHEMINET Jean-Louis, M. COFFIN Denis, M. COULANJON Jérôme, M. DAUGERON Daniel, Mme DEFFONTIS Sandrine, Mme DESAGES Hélène (suppléante), Mme DOUSSET Brigitte, M. DUBREUIL Alain, M. DUNEAUD Jean-Luc, M. JACQUOT Christian, M. LAMY Raymond, M. LECLERC Christophe, Mme NAQUET Corinne, M. NOWAK Pierre, M. PALLIOT Jean-Michel, M. PENAUD Jean-Pierre, M. ROUYAT Hervé, Mme VERMEZ Nadège

Procurations : M. ANTONIOTTI Ludovic donne pouvoir à M. LAMY Raymond, Mme AVELINE Pauline donne pouvoir à M. ABRANOWITCH Stéphane, Mme BOUTET Samantha donne pouvoir à M. PENAUD Jean-Pierre, M. CHARRET Thierry donne pouvoir à M. LECLERC Christophe, Mme MANGERET Corine donne pouvoir à M. DUBREUIL Alain, Mme ROLIN Sylvie donne pouvoir à Mme DOUSSET Brigitte, M. PETIT Emile donne pouvoir à M. JACQUOT Christian

Absents :

Excusés : M. ANTONIOTTI Ludovic, Mme AVELINE Pauline, Mme BOUTET Samantha, M. CHARRET Thierry, M. DUMONTET Bertrand, Mme MANGERET Corine, M. PETIT Emile, Mme ROLIN Sylvie

Secrétaire de séance :

Objets : Crédits au 165

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
165 (16) : Dépôts et cautionnements reçus	190,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	190,00
	190,00		190,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	190,00		
61528 (011) : Autres	-190,00		
	0,00		
Total Dépenses	190,00	Total Recettes	190,00

Certifié exécutoire par , Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A HURIEL, le 17/12/2024

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Président :

le(s) secrétaire(s) de séance

